



FICHE DE POSTE MAAs ENSAPVS

Maître assistant(e) associé(e) mi-temps (160h d'enseignement équivalent TD)

Groupe de disciplines : Ville et territoires (VT)

VT PROFIL N°1

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-val de Seine - 3 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Missions et activités principales :

L'enseignant(e) recruté(e) prendra en charge les enseignements suivants :

- cours et TD en licence - enseignements proposant : un éclairage critique et exploratoire sur la transformation des espaces urbains, périurbains ou ruraux ; une initiation à leur dimension paysagère et métropolitaine.
- éventuellement participation à un enseignement de séminaire de master
- participation à un enseignement de projet en Licence.

Titres ou diplômes requis : architecte-urbaniste et/ou paysagiste, doctorat en aménagement et urbanisme obtenu ou en cours souhaité.

Savoir-faire : attester d'une pratique de projet urbain ou paysager et d'une activité de recherche en rapport ; capacité à assurer des cours magistraux et des encadrements de projets ; avoir une approche transversale aux disciplines qui composent le groupe de discipline « Ville et territoires » par exemple, en convoquant les dimensions urbaines, géographiques, écologiques et paysagères ou en proposant une vision critique des phénomènes de métropolisation et de mondialisation, autour de thèmes mis en débat par le projet aujourd'hui (local, décroissance, partenariats public-privé, relation territoire-infrastructures, etc.) ; attester d'une expérience internationale mettant en perspective les mutations urbaines contemporaines.

Savoir-être : Le/la candidat(e) saura s'intégrer à l'équipe pédagogique déjà en place, et créer des passerelles entre les différentes disciplines.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'école est située dans un nouveau campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la très grande bibliothèque, de la banlieue Est de Paris et au bord de la Seine. Son site est celui d'une des plus grandes opérations urbaines contemporaines. Le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (230) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées. Elle a engagé une démarche d'association avec l'Université Paris 7 au sens de la loi de 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation générale et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-Laboratoire des territoires ouverts » ; « Faire » ; « Expérimental » ; « Transformation » ; « Ecologies » ; « Architectures des territoires en mutations ».

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école dispose de deux structures de recherche organisées : le CRH, centre de recherche sur l'habitat, et l'EVCAU, Environnements de communication des connaissances architecturales et urbaines. Les deux équipes sont représentées de droit à la commission recherche de l'école.

Le CRH-LAVUE est un laboratoire confirmé composé de 27 chercheurs ou enseignants-chercheurs, dont 7 HdR qui encadrent 38 doctorants (dont 17 allocataires ou boursiers ; ED 395, Paris X et ED 401, Paris-8). Il est l'une des 7 composantes de l'UMR Lavue (CNRS n° 7218) et contribue à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le CRH participe au programme pédagogique en gérant les cours d'initiation à la recherche et deux séminaires que l'école offre en master. Ses travaux portent principalement sur la

production et la gestion du cadre bâti, la qualification sociale des espaces urbains ainsi que sur les enjeux propres aux espaces publics urbains.

L'EVCAU est un laboratoire en évolution rapide puisque le nombre de chercheurs accueillis a progressé d'une quinzaine à une trentaine de chercheurs et enseignants-chercheurs dont 5 HDR. Ses membres sont pour la plupart des enseignants de l'école, ils animent 7 séminaires et encadrent une centaine de mémoires de master par an. Il intervient de façon déterminante dans le master « Ville architecture patrimoine » de Paris VII. L'EVCAU participe à une école doctorale de Paris VII. Initialement centré sur les usages et mises en œuvre des techniques numériques, ses axes de recherche se développent selon trois axes complémentaires : Patrimoine : inventaires, relevés, modélisations et simulations Architecture : pratiques et démarches de conception ; Villes : modèles et développement urbain.

L'équipe enseignante de l'ENSA Paris Val de Seine comporte 12 HDR et 46 docteurs.

Place et poids de la discipline, situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école : 6% - 9,75 ETP dont 9 Titulaires (8 MA, 1 Professeur), et 0,5 CDD T3

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du directeur.

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel du Ministère de la Culture et de la Communication
- Contrat à mi-temps de 160 h du 01/09/2017 au 31/08/2018 d'une durée d'un an non renouvelable.

Dossier de candidature : Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation
- Une note pédagogique relative à l'enseignement proposé (3 pages maximum)
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle
- un dossier de travaux
- Une copie des diplômes
- Une attestation d'activité principale (être au moins à 50% dans son activité principale)
- Une copie de la carte nationale d'identité

***Rappel sur les conditions de recrutement :** pour être recrutées en qualité de maître-assistant associés, les personnalités françaises ou étrangères remplissent l'une des conditions suivantes :*

- 1. Justifier d'une expérience professionnelle en rapport avec la discipline concernée autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée de sept ans ;*
- 2. Justifier de l'un des diplômes visés à l'article 21 pour les maîtres-assistants associés régi par le décret n°94-262 du 1^{er} avril 1994 modifié relatif au statut des professeurs et maîtres-assistants des écoles d'architecture et exercer des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche ou avoir exercé de telles fonctions si le candidat a la qualité de réfugié politique.*

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à envoyer par mail à elodie.becot@paris-valdeseine.archi.fr copie nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr au plus tard le **28 août 2017**.

Le mail portera la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le champ VT N°1 ».

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront auditionnés à l'école le **6 septembre 2017**.

Informations :

Nathalie HEBREARD, directrice des études et de la pédagogie (questions relatives à l'organisation des enseignements)

nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr - 01 72 69 63 18

Elodie BECOT, chef du service des ressources humaines (questions relatives aux conditions de recrutement)

elodie.becot@paris-valdeseine.archi.fr - 01 72 69 63 27

L'école sera fermée du 28 juillet au soir au 4 septembre matin.

NB : Pour votre information, dans l'hypothèse où votre candidature serait retenue à l'issue des entretiens, les pièces dont vous trouverez la liste dans le document joint au profil, seront nécessaires (envoi des documents sous format PDF par mail).

